

## Parcours croisés

L'un, Jean-Pierre Rondeau, 58 ans, fondateur de Megara Finance, a décidé de suivre le DESS de la faculté d'Aix-Marseille via la validation des acquis professionnels, il y a deux ans. L'autre, Bertrand Lefeuvre, 37 ans, gérant de 3 A Finances, a suivi le DES de Clermont-Ferrand via l'Aurep, en 2003-2004. « *Le Master m'a semblé nécessaire pour obtenir la CJA et le statut CIF* », souligne Jean-Pierre Rondeau, qui a voulu rompre définitivement avec son passé d'audodidacte. « *La validation*

*des acquis professionnels permet, grâce à un dossier complet, d'aller directement à un niveau bac + 4 pour être admis dans le cursus du DESS.* » Aujourd'hui ce professionnel retire une grande fierté de son diplôme. C'est avant tout une reconnaissance des années passées à se former dans l'entreprise. Pour Bertrand Lefeuvre, ce cursus était l'opportunité de parfaire ses connaissances notamment en droit de la famille et du patrimoine. « *Le DES m'a permis d'enrichir mes compétences d'un point de*

*vue juridique et fiscal. C'est un gros travail personnel d'apprentissage* », souligne l'intéressé, qui évoque volontiers sa formation quand il présente son activité à des clients et prospects. « *Nous sommes dans une phase de reconnaissance de notre profession, c'est important. Aujourd'hui, je peux parler d'égal à égal avec un avocat ou un notaire* », se félicite Bertrand Lefeuvre, qui n'hésite pas à suivre régulièrement de nouvelles sessions de formation pour répondre aux besoins de ses clients. ■



Jean-Pierre Rondeau (à gauche) : « *Le Master m'a semblé nécessaire pour obtenir la CJA et le statut CIF.* »